L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 JANVIER 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 15 JANVIER

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible]

Le Message du Président et la Presse Française.

Nous donnons ci-dessous des extraits des différents journaux parisiens, contenant leurs commentaires sur le message du président Johnson. Tous ces commentaires, à l'exception de celui de la Patrie, sont plus ou moins élogieux, mais ils sont loin de s'accorder sur l'interprétation à donner aux passages relatifs aux questions étrangères.

L'Opinion nationale n'est pas avare d'expressions élogieuses. Après avoir résumé les déclarations de M. Johnson en ce qui touche la politique intérieure, notre confrère cite le passage relatif à la doctrine Monroe et au Mexique.

[illegible]

Voici le jugement de l'Epoque :

[illegible]

La Gazette de France s'exprime ainsi :

[illegible]

Voici l'article des Débats :

[illegible]

Le Constitutionnel :

[illegible]

La Patrie :

[illegible]

L'instruction donnée au ministre des Etats-Unis à Paris... [illegible]

C'est aux décisions du Congrès qu'il faudra demander la nouvelle politique qu'entend suivre le Washington, car le débat aux affaires de M. Johnson se signale par l'avec simplicité d'une réelle insuffisance.

Bal au bénéfice des victimes de la Guadeloupe.—Nous avons déjà remercié MM. les membres du Cercle français des billets d'invitation qu'ils ont eu la gracieuse attention de nous adresser pour le bal du 20 courant au bénéfice des victimes de la Guadeloupe. [illegible] Ils aura lieu au Masonic Hall, à l'angle des rues St-Charles et Perdido.

On verra par une annonce insérée plus loin que les souscripteurs qui désireraient des invitations pour danser sont priés d'adresser promptement leur demande aux directeurs.

Liste des Lettres.

On trouvera à la troisième page la liste des lettres françaises restant à la poste.

FEUILLETON.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un roman historique fort intéressant de M. Charles Deslys, ayant pour titre Le Roi d'Yvetot. On y trouvera le type légendaire du Petit Roi Normand et de sa Jeannette, et divers personnages historiques tels que le Bon Roi Henry IV, l'Amiral de Villars et les poètes Desporte et Mathurin Regnier.

AFFAIRES DU MEXIQUE.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE.

Après avoir donné, de la correspondance diplomatique transmise au congrès par le président, ce qui était relatif au décret de Maximilien sur les guérillas, nous reproduisons maintenant une correspondance adressée de Washington au Cincinnati Commercial, la substance d'une dépêche de M. Seward sur le point capital de l'affaire, c'est-à-dire sur l'intervention de la France au Mexique, le résumé d'une lettre de M. Drouyn de L'huys à M. de Montholon et une conclusion de lettre de M. Seward au ministre de France. On y verra que le gouvernement de Washington n'est ni disposé à reconnaître Maximilien, ni même disposé à assurer qu'il ne sera rien fait contre lui quand même les troupes françaises seraient retirées du Mexique.

« La dépêche de M. Seward, à la date du 16 décembre dit que le président désire que la France soit respectueusement informée de deux points : premièrement—que les Etats-Unis désirent beaucoup entretenir des relations sincères d'amitié avec la France; secondement—que cette politique serait exposée à un péril imminent si la France ne trouvait pas qu'il fut compatible avec son honneur et son intérêt de renoncer à son intervention armée au Mexique pour y renverser le gouvernement domestique républicain [illegible]

[illegible]

On écrit de Washington, en date du 3, au Messager :

M. James Watson Webb ministre des Etats-Unis au Brésil, vient d'arriver de Rio Janeiro en congé temporaire. Il a eu aujourd'hui une entrevue assez longue avec le Président Johnson.

On assure qu'en passant par Paris, M. Webb a été reçu aux Tuileries et qu'il a été chargé par l'Empereur Napoléon d'exprimer au Président le désir de son gouvernement de conserver les relations les plus amicales avec les Etats-Unis.

Ce qui précède est probablement exact, mais ce qui l'est moins, c'est la rumeur d'après laquelle l'Empereur aurait remis à M. Webb une lettre autographe pour le président Johnson. Il y a lieu de croire que cette prétendue missive n'a jamais existé que dans l'imagination des nouvellistes.

L'ENQUETE INTELLECTUELLE ET MORALE.

Extrait de La France du 16 décembre.

L'Exposition universelle de 1867 présentera cette heureuse singularité qu'à côté des produits et des progrès matériels des divers peuples de la terre, elle s'occupera aussi de leurs progrès moraux et mettra en lumière tout ce qui touche au développement de l'esprit humain.

[illegible]

Correspondance de Petersbourg.— Il se confirme que l'honorable S. Wrotnowski, ex-secrétaire d'Etat en Louisiane, a été nommé consul des Etats-Unis à St-Petersbourg, et qu'il a accepté cette mission. Bien que M. Wrotnowski soit, dit-on, un réfugié polonais, il ne serait pas impossible qu'il fût accepté comme consul américain dans la capitale impériale de toutes les Russies, car un consul n'est rien de plus qu'un agent commercial, expédiant les affaires de forme [illegible] pour sa nationalité à l'étranger. Toutefois, un de nos confrères, du True Delta, pense que M. Wrotnowski tâchera de se faire donner un autre poste.

Nouvelles Parisiennes.

L'Opinion Nationale annonce dans des termes navrants la mort de M. Bixio :

Un bon citoyen vient de mourir ; son ami depuis l'enfance, et longtemps compagnon de toute sa vie, je n'ai pas la force de dire aujourd'hui ce que fut Alexandre Bixio.

Italien de naissance, Français d'adoption, l'Italie et la France perdent en lui un homme d'action et de bon conseil.

Ancien membre des assemblées constituante et législative, ancien ministre de l'agriculture et du commerce, Bixio s'était fait connaître avantageusement par des publications agricoles estimées. En politique, il fut toujours libéral. Ami intime de Cavour, il connaissait toute sa pensée et il concourut avec lui à faire l'unité italienne, tandis que son frère, le général Bixio, combattait à côté de Garibaldi et que ses deux fils s'enrôlaient dans l'armée italienne.

Le prince Napoléon est arrivé à l'improviste à Paris, venant de Prangins. Il est allé directement rue Jacob à la maison mortuaire de M. A. Bixio, ancien ministre de l'agriculture et du commerce en France, un des membres les plus distingués de la démocratie française, qu'une mort imprévue vient d'enlever à ses nombreux amis. Il a suivi à pied, jusqu'au cimetière, les dépouilles mortelles du défunt. Dans le cortège on remarquait, outre le prince, des notabilités de tous les partis ; celui de l'ancien National, dont M. Bixio avait été un des principaux rédacteurs, y était surtout largement représenté.

La Liberté annonce que le prince s'est rendu également aux Tuileries. Si le fait est vrai, il résulte tout ce qui avait été avancé touchant une nouvelle rupture entre l'Empereur et son cousin.

Le journal l'Epoque a reçu un premier avertissement pour un article relatif à l'affaire des étudiants expulsés par décision du conseil académique.

Nous lisons dans une correspondance parisienne :

Le doyen de la Faculté de médecine de Paris a notifié hier aux cinq étudiants inculpés, pour leur voyage à Liège, un arrêté du conseil académique qui les exclut à toujours de l'académie de Paris. Le même arrêté leur annonce que future délibération du conseil impérial, pour les exclure à temps de toutes les autres académies de France.

On remarque beaucoup, depuis deux jours, à Paris, dit l'Opinion Nationale du 19, un gentleman qui ne serait autre que M. Stephens, le chef des fenians, l'évadé miraculeux des prisons de Dublin, le cauchemar de la vieille Angleterre. M. Stephens paraît avoir quarante ans. Il a très bonne tournure, et sa mise est irréprochable.

Le Dublin Evening Post, ainsi que nous l'avons dit, prétend que le gouvernement français aurait refusé l'extradition du chef fenian : nous ignorons parfaitement si cette demande a été faite. Mais nous pensons que le journal anglais fait erreur, et cela pour deux raisons : en premier lieu le crime reproché à M. Stephens serait un crime politique (haute trahison), et l'extradition, aux termes du traité entre la France et l'Angleterre, n'autorisait pas l'extradition en pareille matière ; en second lieu, c'est que le traité a cessé d'exister.

☞ Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. Geo. H. Dunbar, insérée plus loin. M. Dunbar a une fabrique de liqueurs au No 8 de la rue St-Louis.

Aux dames.—M. James Pyle s'adresse aux dames, car le soin du ménage leur est confié, et il sait avec quel empressement elles adoptent ce qui est utile et ce qui en même temps coûte peu. Or, le savon O. K. est le meilleur qui leur ait encore été offert, et il n'y en a pas qui se vende meilleur marché. Il engage donc les dames à en faire l'essai, persuadé qu'une fois qu'elles l'auront employé, elles n'en voudront plus d'autre. Le savon O. K. est fabriqué par M. Pyle à New York, No 350 Washington street. On le trouve, avec le bleu du même fabricant, dans toutes les groceries, mais notamment chez A. D. Grieff, à l'angle des rues Bienville et Vieille Levée.

CHRONIQUE LOCALE.

Bal de la société française.—La société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle a donné, samedi, dans la salle de l'Opéra, un grand bal paré, auquel mille à douze cents personnes ont assisté. La fête a été charmante et animée par la plus grande cordialité. Il y avait là des représentants de toutes les nationalités, mais l'élément français y dominait. Les danses se sont succédé presque sans interruption jusqu'au point du jour et c'était un plaisir de voir la joie et l'entrain qui régnaient dans cette réunion toute fraternelle. Nous complimentons l'estimable président de la société, M. Girod, et les commissaires du bal, sur l'ordre parfait et les excellents arrangements qui ont contribué au succès de cette belle fête de famille.

La loge du consulat de France, décorée du drapeau tricolore, était occupée par M. Fauconnet et sa famille. Un deuil récent avait empêché le nouveau consul, M. Ernest Godeaux, d'accepter l'invitation qui lui avait été adressée. Dans la loge adjacente, nous avons remarqué M. le Dr Beugnot, médecin de la société. Toutes les loges étaient brillamment garnies et la salle de bal avait peine à contenir la foule des danses qui s'y pressaient. Le bal de samedi a certainement dépassé en éclat et en animation ceux que la société française avait donnés précédemment, et cela prouve la faveur croissante dont jouit cette excellente société.

Accusation.—Jno. Bumer et Th. White arrêtés, le 11 courant, parce qu'ils dormaient sur le trottoir, ont été accusés hier, de vol.

M. Quinn déclare qu'ils ont enlevé une montre et une chaîne en or, une montre en argent, un bracelet, une bague de cent trente piastres et un revolver.

Coup de pistolet.—Une rixe a eu lieu entre Jno Carroll et Peter Kernon, hier matin, dans la rue Delord.

Kernon a été blessé d'un coup de pistolet ; la blessure n'est pas dangereuse. La police cherche Carroll.

Vol.—Des voleurs se sont introduits, hier, entre minuit et une heure, dans le magasin de commission de MM. Stafford & Co., à l'angle des rues Jackson et Rousseau et ont enlevé du coffre-fort mille piastres en monnaie des Etats-Unis et en billets n'ayant pas cours. Ils sont entrés dans l'établissement en pratiquant un trou dans une des portes de derrière.

Les policemen ont arrêté deux individus.

Acquittement du Professeur Brette.—Plusieurs journaux ont publié, il y a quelque temps, un récit à sensation sur l'arrestation du professeur J. Brette, causée par la susceptibilité exagérée d'un père de famille. M. Brette avait donné à une petite fille de neuf à dix ans, arrêtée devant sa vitrine, une petite pièce d'argent de cinq cents, et voyant que l'enfant avait froid l'avait invitée à entrer se chauffer un instant dans son bureau. Nous croyons inutile de répéter toutes les histoires qui ont couru à ce sujet. Il nous suffit de dire que l'affaire a été examinée hier devant la cour du recorder du Premier District, et que l'audition des témoins a établi de la manière la plus évidente qu'il n'y avait pas le moindre fondement dans les accusations portées contre M. Brette, qui a été honorablement acquitté par le recorder. Les faits, même tels qu'ils avaient été publiés par les autres journaux, ne nous avaient paru contenir aucune allégation précise, et c'est la raison pour laquelle nous nous étions abstenus d'en parler.

Décédée dimanche, à 2 heures de l'après-midi, Eugénie Marie Benda, âgée de 5 ans et deux mois, fille de Eugène Benda et Sophie Soeurs. Les amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures.

Décédée le 14 janvier 1866, à 7 1/2 heures du matin, à l'âge de 87 ans, dame veuve J. T. Castera. Les amis et connaissances de son fils L. Castera, et de Mr. A. Delagrave, sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu AUJOURD'HUI, Lundi, 15 du courant, à 4 heures de l'après-midi.—Le convoi partira de chez L. Castera, rue de l'Esplanade, 187, encoignure Plauché.

De la part de son Fils.

Décédé hier à 7 heures du soir, à l'âge de quatre ans, ADOLPHE CLÉMENT PERREAND, fils de A. F. Perreand et d'Adèle Lecroux. L'enterrement aura lieu ce soir à 4 heures et demie et le convoi partira de l'encoignure Tremé et Ursulines. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les membres de la Société Alsacienne et Lorraine sont invités à assister à l'enterrement d'ADOLPHE CLÉMENT PERREAND, décédé hier à 7 heures du soir. Le convoi partira ce soir à 4 heures et demie, de la demeure de son père, membre de la Société, à l'encoignure des rues Tremé et Ursulines.

Par ordre du président,
15janv A. F. SCHNEIDER, Secrétaire.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré LUNDI, 15 janvier 1866, à sept heures et demie du matin, à l'église St. Augustin encoignure St. Claude et Bayou, en mémoire de feu JOSEPH SONIAT DUFOSSAT, Jne. Ses parents, amis et connaissances sont respectueusement priés d'y assister. De la part de la famille.

11janv—4

ATTENTION.

☞ Propriétés améliorées de valeur dans le Premier et Troisième district, à l'encan par le shérif. [illegible]

CERCLE FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1866.

Les membres du Cercle Français et les souscripteurs du bal du 20 qui désireraient des invitations de dames sont priés de les demander à l'un des directeurs, [illegible]

Par ordre du comité d'invitation.
FIOT, Secrétaire.

Edition d'hier.

Une Leçon Diplomatique.

Nous avons déjà fait justice de l'étrange sensiblerie témoignée dans les Etats-Unis à l'occasion des décrets de Maximilien sur l'exécution sommaire des bandits qui seront pris les armes à la main ; nous avons expliqué comment cette mesure n'avait été adoptée par l'Empereur du Mexique que tardivement, à son corps défendant et comme mesure de justes représailles pour les meurtres et brigandages commis par les bandes d'écumeurs qui infestent encore certaines parties de l'empire et qui ne reconnaissent aucune autorité régulièrement constituée. Nous ne discuterons pas de nouveau cette question à l'occasion des documents que nous reproduisons ci-dessous et nous nous contenterons de présenter quelques observations au sujet de la réponse attribuée au ministre des affaires étrangères de France.

Dans la correspondance communiquée au Congrès sur les affaires du Mexique, on trouve plusieurs lettres dont les journaux de New York publient quelques extraits.

Le 3 novembre, M. Seward écrivant au ministre des Etats-Unis à Paris, disait :

Je suis chargé par le Président de vous requérir d'appeler sérieusement l'attention du gouvernement français sur les mesures militaires au Mexique, par lesquelles les Mexicains faits captifs alors qu'ils adhèrent, en prenant part à la guerre, à leur gouvernement républicain, se voient refuser les droits que le droit des gens accorde invariablement aux prisonniers de guerre.

Le 28 du même mois M. Seward adressait également à M. Bigelow une lettre dans laquelle il disait :

« En ce qui concerne ma dépêche du 3 courant, j'ai maintenant le pénible devoir de vous faire savoir que le ministre du gouvernement républicain du Mexique, accrédité auprès de ce gouvernement, a donné l'information que la politique sanguinaire à laquelle il a été fait allusion dans la dite dépêche, vient d'être inaugurée par l'exécution de plusieurs officiers distingués des forces libérales, qui ont été surpris et capturés par les impérialistes dans le village de Santa Anna Amatlan, savoir : les généraux Arteaga et Salazar, et les colonels Diaz, Poracho, Villa, Gomes, Perez, Milecuia et Villanos, cinq lieutenants-colonels, huit commandants et un certain nombre d'officiers inférieurs. Je dois vous prier de nouveau d'appeler sérieusement l'attention du gouvernement impérial sur ce sujet et d'informer M. Drouyn de Lhuys que le gouvernement des Etats-Unis a été profondément affecté par ces rapports. S'ils sont fondés, et il y a trop de raisons de croire qu'ils le sont, nous ne pouvons nous permettre de douter que le gouvernement de la France, en ce qui le concerne, puisse jamais approuver des mesures qui répugnent tant aux sentiments de la civilisation moderne et aux instincts de l'humanité. »

M. Bigelow répondant à la première des dépêches précitées, écrivait à la date du 13 novembre 1865 à M. Seward :

Monsieur....... Il (M. Drouyn de Lhuys) a parlé alors des représentations que je lui avais faites au sujet des fusillades de prisonniers mexicains faits à la guerre, et aussi de l'affaire de madame de Yturbide.

Pourquoi, a-t-il dit, ne vous adressez-vous pas au président Juarez ? Nous ne sommes pas le gouvernement du Mexique, et vous nous faites trop d'honneur de nous considérer comme tel. Il nous a fallu aller au Mexique avec une armée pour assurer certains intérêts importants, mais nous ne sommes pas responsables pour Maximilien ou pour son gouvernement. Il doit compte à vous ou à tout autre gouvernement dont il violerait les droits, et vous avez le même remède que nous avions.

Cette lettre de M. Bigelow, en admettant que le texte en soit exact, ne donne évidemment qu'une version incomplète et imparfaite de la conversation de M. Drouyn de Lhuys. Mais elle suffit pour que nous voyions dans la réponse du ministre français une leçon diplomatique à l'adresse de M. Seward. Il plaît à ce dernier de persister à reconnaître comme seul gouvernement du Mexique, un individu fugitif qui n'a plus ni autorité légale ni autorité de fait, ni armée, ni administration, et de se refuser à reconnaître le gouvernement établi de l'empereur Maximilien, qui exerce son contrôle sur la capitale, les ports et les neuf dixièmes du territoire de Mexique, et qui est reconnu par toutes les puissances européennes. Il est donc plus qu'étrange de la part du secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'aller adresser des réclamations au gouvernement français à propos de ce qui se passe au Mexique.

M. Drouyn de Lhuys a fait à M. Bigelow la même réponse qu'il eût faite au ministre d'Autriche, si ce dernier dont le souverain a refusé de reconnaître le royaume d'Italie, lui eût adressé des représentations sur les exécutions sommaires des bandits des Calabres qui prétendent relever de l'ancien roi de Naples. Il lui eût dit : adressez-vous à Victor-Emmanuel, comme il a dit à M. Bigelow "adressez-vous à Maximilien." La réponse du ministre français n'implique qu'une question de compétence et de juridiction ; elle ne touche pas le fond de la question. En déclarant que le gouvernement français n'est pas responsable de ce que fait Maximilien, il ne veut pas dire que l'empereur Napoléon abandonne son allié. Il veut simplement faire comprendre à M. Seward qu'il s'est trompé d'adresse, et couper court à toute nouvelle communication de ce genre. C'est placer les Etats-Unis forcément dans l'alternative ou de reconnaître l'empereur Maximilien, ou de s'abstenir de s'occuper des questions intérieures du Mexique. La dernière partie de la réponse n'est qu'hypothétique ; si les Etats-Unis sont lésés dans leurs droits, ils ont le même remède que la France a employé—le recours aux armes. Mais il y a un sous-entendu évident, c'est qu'ils emploieront ce remède à leurs risques et périls. D'ailleurs, il n'y a encore aucun grief allégué. Le gouvernement des Etats-Unis veut s'immiscer dans les affaires intérieures du Mexique ; il s'adresse à la France qui lui répond "parlez à l'empereur Maximilien, c'est lui seul que cela regarde." S'il était vrai que M. Seward fût parti pour Vera-Cruz, comme le prétend le Herald, cela prouverait qu'il a voulu suivre le conseil à la lettre, mais c'est peu probable.

Nouvelles de La Havane.

Nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 7 janvier inclusivement. Nous leur empruntons les nouvelles qui suivent :

Les incendies se succèdent à Matanzas. Le 4 à 11 heures du soir, un feu terrible a éclaté et a réduit en cendres les beaux magasins appartenant à D. Antonio Mario Maioo et à MM. Pié & Co qui les occupaient depuis environ deux ans. Plusieurs établissements voisins ont couru de grands risques, ceux, entre autres, de MM. S. Castaner & Co, D. Lorenzo Delgado, principalement les premiers ; mais grâce aux nègres des ateliers de MM. Bios & Co, Saina & Co, Cuné & Co, qui ont travaillé avec une grande vigueur, on n'a pas à regretter de plus grands dommages. On a trouvé trois nègres brûlés dans les décombres. Beaucoup d'autres, ainsi que plusieurs Chinois, ont eu des brûlures. L'édifice était assuré à la compagnie du Nord.

Nous lisons dans la Prensa du 7 janvier :

Le vapeur La France a passé ici, emmenant au Mexique notre ancien ami, El Sr D. José Hidalgo, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de l'empereur Maximilien à la cour de France. Le départ de Paris du senor Hidalgo a donné lieu au bruit qu'il se rendait au Mexique pour régler les termes de l'évacuation d'une partie des troupes françaises. Il n'y a rien de fondé en cela. Nous croyons que S. M. a l'intention de lui proposer le portefeuille des affaires étrangères.

Le vapeur France a à bord 300 soldats de la légion étrangère qui vont au Mexique pour entrer au service de l'Empereur. A Saint-Thomas, quinze ont déserté. Ils ont voulu débarquer ce matin et le capitaine qui voyait son autorité méconnue a été sur le point d'envoyer chercher du secours. Réfléchissant alors aux graves conséquences d'un acte pareil de mutinerie, ils sont rentrés dans l'ordre.

Les journaux de la Havane donnent peu de nouvelles militaires du Mexique. Ils rapportent, d'après les feuilles de ce pays que Regules est rentré en campagne et qu'il était, au 1er décembre, avec des troupes près de Guadalupe. Mais il n'osa pas attaquer le lieutenant colonel Loza, commandant militaire de la place, et il ne tarda pas à disparaître.

Le général Mendez a été lancé à sa poursuite et l'on espère qu'il l'atteindra d'un moment à l'autre et dispersera ses bandes.

On écrit de Mexico que M. Luis Arroyo a été nommé au poste de sous secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Guerillas sur la rivière Alabama.—Le Register de Mobile rapporte que le bateau à vapeur Lilly, chargé de charbon, qui avait été pris par une compagnie de 36 guerillas armés jusqu'aux dents, a été repris par quelques soldats du 21e Missouri, stationné à Montgomery Hill. Le capitaine Palmer avait été averti par un nègre qui faisait partie de l'équipage du Lilly, et qui s'était échappé, pendant que les huit hommes du 47e Illinois, qui se trouvaient à bord, pour protéger le coton du gouvernement, étaient restés prisonniers. Les Missouriens ont repris le bateau et le coton mais les guerillas commandés par le capitaine Maklem, se sont éloignés sains et saufs en disant qu'ils se rendaient en Louisiane pour y exploiter la Rivière Rouge où ils ne permettraient le transport d'aucun coton du gouvernement.

Nouveautés de printemps.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de la maison J. Levois & Cie. Elles trouveront dans le beau magasin de l'encoignure Canal et Bourbon un splendide assortiment de hautes nouveautés de saison qui viennent d'être reçues d'Europe, entre autres des grenadines, brodées en soie, à 50 cents la yarde, des confections et châles de tout genre, et des articles de lingerie et de broderies françaises. Voir l'annonce pour les détails.

Importations françaises.—La maison J. Levois & Co annonce qu'elle a reçu des draps et des casimirs, des madras, des chemises pour hommes, des veaux cirés, et du sulfate de quinine. Voir son annonce dans une autre colonne.

Charbon de terre.— M. J. M. Peterson, 164 rue Gravier, a reçu par les derniers arrivages une grande quantité de charbon de terre de Pittsburg qu'il vend en gros et en détail à des prix réduits. Il a aussi des caisses toutes remplies pour les bateaux à vapeur au-dessous de Greenville, au-dessous de Carrollton.—Voir son annonce.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Police additionnelle à la forteresse Monroe.

Craintes de complots pour délivrer Jeff. Davis.

NOUVELLES DE CHIHUAHUA.

Succès des Juaristes dans cette ville.

Rappel des troupes stationnées dans le Sud.

Le serment d'épreuve à la Cour Suprême.

Convention d'hommes du Sud sans distinction d'opinion.

Départ de frégates espagnoles pour le Chili.

MARCHE DE NEW-YORK.

HAUSSE DE L'OR.

Expédition impériale contre Acapulco.

Défaite d'Alvarez.

New York, 14.—Le nombre des banques nationales est de 1626 absorbant les 300 millions de capital, autorisés par le Congrès.

Une délégation de Creeks et de Séminoles de l'agence du Sud est à Washington.

Des mesures de police additionnelles ont été prises à la forteresse Monroe pour empêcher le succès de tout complot qui pourrait être formé pour faire échapper M. Davis.

Chicago, 14.—Farine, calme ; blé, à $1 23 pour le spring ; mais, 44 1/2 c. ; avoine, inactive ; mess pork, $27 ; jambons, 17 c. ; saindoux, 18 c. ; cochons, $10 75.

Washington, 14.—Des nouvelles reçues de Chihuahua du 6 décembre, disent que le président Juarez y est fort tranquillement assis. Il semble que les Français ont envoyé une autre expédition à Chihuahua ; s'ils s'y trouvaient en grande force, le gouvernement serait encore obligé de quitter cette ville.

Le second assistant du directeur général des postes part demain pour le Sud afin de prendre de meilleures mesures pour faciliter le transport des malles.

New York, 14.—Une dépêche au Commercial dit qu'un appel a été fait au secrétaire de la guerre pour la réintégration du général Sweeney, commandant en chef des fenians, dans l'armée régulière.

Le général Grant, par ordre du Président, retire toutes les troupes du Sud, excepté les garnisons.

La Cour Suprême était en consultation hier sur la constitutionnalité du serment d'épreuve à propos duquel une différence d'opinion existe.

Le bill du secrétaire McCulloch sera amendé avant d'être adopté.

New York, 14—Le Post dit que quelques-uns des Fenians croient que la lettre du chef central, Stephens est une pièce fabriquée pour renverser l'opposition contre O'Mahoney avant que la vérité soit connue.

On rapporte que le comité de reconstruction a l'intention d'envoyer chercher des meneurs influents du Sud, unionistes et confédérés, dans le but d'avoir des renseignements sur la situation des Etats du Sud.

La perspective de l'admission des délégués du Tennessee est légère, mais probable.

San Francisco, 13—Le major Henry Parmlee, président de la compagnie de navigation de l'Etat de Californie, est mort le 7 du courant.

Le vapeur Golden City est parti de Panama le 10, avec près d'un million de piastres en or.

La guerre continue dans la Nouvelle Zélande où une grande excitation régnait par suite de la découverte de mines d'or dans cette possession anglaise.

Le vapeur Colorado, qui vient d'arriver de San Francisco apporte la nouvelle de la mort du capitaine R. W. Soult, du steamer des E. U. Saginaw. Le capitaine Soult est mort de la fièvre à Acapulco.

Louisville, 14, minuit—Le temps se remet au froid promptement.

St. York, 14 minuit—Le thermomètre est tombé de 15 degrés depuis 6 heures.

Les nouvelles des villes du Nord annoncent qu'un temps très rigoureux approche.

Wm Mckay, caissier de la sous-trésorerie, à San Francisco, est concussionnaire au montant de $90,000. Le gouvernement ne perdra rien.

New York, 14—Des nouvelles reçues par le steamer Scotia disent que trois frégates additionnelles doivent partir d'Espagne pour le Pacifique.

Un décret prohibant la circulation de l'Indépendance Belge à Paris, a créé une grande effervescence. On dit que de pareilles mesures seront prises à l'égard des journaux anglais et américains.

New York, 13—Le coton est un peu plus ferme et éprouve plus d'activité ; le Middling est à 51 cents ; la farine est languissante, le whisky calme, ainsi que le blé et le maïs ; avoine 62, sterling à 109, l'or à 139 3/8.

Pittsburg, 13.—Il y a 3 pieds d'eau dans la rivière. La glace est toujours ferme.

San Francisco, 13.—Une lettre d'Acapulco du 5 courant, dit que des forces impériales, composées de 3,000 hommes, envoyées de Mexico, avançaient sans résistance sur ce point. La droite avait passé la rivière Mascala, défait le général Alvarez et pris possession de Chipamango.

Washington, 13 janvier.—Le Président a refusé de lancer une proclamation pour annoncer que le Colorado est admis comme Etat dans l'Union. L'affaire a été donnée au Congrès.

L'adjudant général a émis un ordre qui prohibe toute action de la part de ceux qui se croient Etats confédérés les personnes loyales accusées d'offenses envers les forces confédérées et interdisant toute distinction entre les blancs et les noirs de ce genre.

Nouvelles à Liverpool, dansmon rapport daté du 19 déc., dit que la maladie des bestiaux se propage en Angleterre et en Ecosse.

Dix-sept certificats de pardon ont été émis en faveur de personnes affectées par l'exception des $20,000. Le général Ross, du Texas, a écrit pour demander pardon.

Le commissaire assistant du bureau des affranchis dans le Mississipi a reçu l'ordre d'aider le gouverneur Humphrey dans les travaux de reconstruction des levées du Mississipi.

Il n'est bruit à la forteresse Monroe depuis quelques jours que d'un complot qui aurait été formé pour faire échapper Davis. On a opéré des recherches, mais on n'a rien découvert de suspect.

Sterling Price, le gouverneur Harris, les généraux Ewell et Shelby ont des plantations à Carlotta, Mexique.

Le général Price prédit, avec enthousiasme que Carlotta deviendra une grande ville.

Washington, 13 janvier.—Un inconnu qui était allé prier le sénateur Wade, mercredi dernier, de signer une recommandation pour le faire entrer dans la marine, se voyant refusé, a tiré un couteau pour en frapper Wade, mais ce dernier a tiré un revolver et l'autre a décampé.

On dit que le gouverneur Pierpont est sur le point de donner sa démission.

Richmond, 12 janvier.—Une rencontre a eu lieu à Spottswood House aujourd'hui entre M. Pollard, l'éditeur de l'Examiner, et M. Brooks, le correspondant du New York Times. Ce dernier, dans une lettre à son journal, ayant tourné M. Pollard en ridicule. Brooks a arraché une cravache des mains de Pollard qui a tiré un couteau. Alors, ils ont été séparés.

Portland, 13.—Le vapeur "North American" est entré à Queenstown le 13, avec sa machine dérangée.

St-Louis, 13.—La glace a causé hier des avaries sérieuses au wharf de la compagnie des bateaux de Memphis.

Washington, 13.—Le payment de la commutation des rations de soldats a cessé pour le moment, le Congrès devant légiférer sur la matière.

New York, 13.—Le Herald dit que le secrétaire de la guerre a déclaré hier dans une conversation que s'il recevrait des "writs d'habeas corpus" pour la remise des confédérés, incendiaires de bateaux, qui sont maintenant en jugement à St Louis, il n'hésiterait pas à les livrer immédiatement aux autorités civiles.

Habillements. — La maison Garthwaite Lewis & Stuart, 31 et 33 rue du Camp, a toujours en magasin un immense assortiment de vêtements confectionnés, de pardessus d'hiver et de printemps, d'articles de lingerie et de voyage, de tout genre, qu'elle vend en gros et en détail à très bas prix.—Voir l'annonce.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 15 janvier.

[illegible]

GRAISSE. GRAISSE.

50 TIERÇONS GRAISSE DE CHOIX

Emmagasinés et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par KING BROTHERS, 75, rue Tchoupitoulas.

J. SAUVAGE, courtier,

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un BUREAU, Passage de la Bourse No 111 entre St. Louis et Conti, où il s'occupera spécialement d'achats et ventes de propriétés. Il a en ce moment en vente PLUSIEURS BELLES PROPRIETES, dans les premier, second, troisième et quatrième Districts.

GEO. H. DUNBAR

FABRICANT DE LIQUEURS

8............RUE ST-LOUIS............8

Nelle-Orléans.

Marchandises de Printemps,
A BON MARCHE.

J. LEVOIS & Co.,

ANGLE DES RUES

CANAL ET BOURBON.

Nous venons de recevoir UN NOUVEL ASSORTIMENT DE MARCHANDISES de Haute Nouveauté, Comprenant une GRANDE VARIETE D'ETOFFES POUR ROBES DE SAISON

MOHAIR QUADRILLE, LINO SATINE, ALPACCA A RAIES, TAFFETALLINE, Mozambique et Barège entièrement NOUVEAUX

300 PIECES GRENADINES BRODEES EN SOIE A 50 cts LA YARDE.

CONFECTIONS EN GROS GRAIN NOIR, Cols et Garnitures Nouvelles.

MARQUIS, BARONNETS, JAQUETTES, &c.

CHALES CACHEMIRE DE L'INDE LONGS ET CARRES

Do. CACHEMIRE FRANÇAIS Do.

UN GRAND CHOIX DE LINGERIE ET BRODERIES FRANÇAISES.

300 DOUZAINES CHEMISES POUR DAMES EN BATISTE, MADAPOLAM, TOILE, DEPUIS $30—LA DOUZAINE.

LINGE DE TABLE—SERVICES DAMASSES COMPLETS—TOILE DE COURTRAI, TOILE A DRAP—COUVERTES FRANÇAISES, &c.

J. LEVOIS & CO., ANGLE DES RUES CANAL et BOURBON.

14 janv—4f

A VENDRE EN GROS.,

Marchandises d'Importation française.

DRAPS ET CASIMIRS.

1 caisse Elbeuf pour printemps.
2 " Tweeds et Pointillé soie.
2 " Damier noir et blanc.
4 " Cotonnade façon Attakapas.
1 " légère.

8 malles Madras.

CHEMISES POUR HOMMES.

2 caisses Chemises Toile blanche.
2 " " Toile imprimée.
3 " " Percale et Toile.

VEAUX CIRES.

4 caisses Veaux cirés extra.

QUININE.

1500 onces Sulfate de Quinine de Pelletier, par caisse de 100 onces.

A vendre par J. LEVOIS & CO, Angle Canal et Bourbon.

14 jan—4f

EN DEBARQUEMENT

CORNICHONS ANGLAIS.
100 barils cornichons assortis.
WORCESTERSHIRE SAUCE
50 caisses, en demi et quarts de bouteilles.
ALE ET PORTER.
100 barriques, de Tennent.
PRUNEAUX DE BORDEAUX.
100 caisses en bocaux.
120 do en boîtes.
FRUITS AU JUS.
200 caisses fruits assortis, de T[illegible]
SARDINES.
[illegible]
VINS.
500 caisses vin rouge.
100 barriques do.
200 caisses vin blanc Haut Sauterne.
FROMAGE DE HOLLANDE.
50 caisses.

A vendre par J. AVET, Aux magasins bleus au coin des rues Vieille-Levée et Bienville.

14 jan—1m

"Tabac du 'Comté Mason."

A VENDRE—Du tabac du "Comté Mason" convenable pour être coupé, et toute espèce de tabac en feuille, constamment en magasin et à vendre, aux conditions avantageuses, par LOUIS GUNTHER, Successeur de Gunther, Ridewald & Co., 13janv—2 Rue Poydras No 86.

Charbon ! Charbon ! Charbon !

J'AI reçu un fort stock de charbon de Pittsburg par les bateaux de remorque "Dick Fulton" "Panther" et "Coal City" je l'offre en gros et en détail, à un prix réduit. Il y a des caisses remplies de charbon au dépôt de charbon de Greenville, au-dessous de Carrollton, et qui peuvent être livrées au besoin. Bateaux approvisionnés aux plus bas prix. J. M. PETERSON, Rue Gravier No 164, en face de l'Hôtel St-Charles.

14jan—3

DEMANDE DE COMMIS.

ON demande un jeune homme d'environ 14 à 16 ans, parlant le français et l'anglais, et bien recommandé. S'adresser chez HEBERT & ESCOUSSE, 191 rue de Chartres.

16 jan—3f

Vin de Narbonne ! Sardines ! &c.

150 BARRIQUES VIN DE NARBONNE, première qualité.
200 caisses sardines à l'huile en 1/4 et 1/2 boîtes.
50 paniers vin de Champagne.
50 caisses champagne—F. Cartier & Co.
100 barils sucre crushed, blanc.
25 do do Boutre en poudre.
100 caisses chandelles "Paraffine" 4 et 6.
A vendre à l'amiable, par E. TURPIN, 97 rue Vieille Levée.

AVIS.

DES propositions seront reçues au bureau du soussigné rue Carondelet, No 31, jusqu'à mercredi 17 du courant, pour la vente d'un terrain sur lequel doit être bâtie la maison d'Etat. [illegible]

Par ordre du comité des deux chambres, W. ALEX GORDON, Président.

11janv—8f

AVIS.

LE soussigné annonce à ses anciens amis et clients qu'il a repris le commerce en gros de BOTTES et SOULIERS, au No 52 de la rue du Canal, où la trouveront, comme par le passé, un stock d'articles de choix. G. W. DUNBAR.

12 janv—4f VAC

Avis aux Entrepreneurs.

M. FIRMIN LEVASSEUR No 111, Promenade Carondelet (Vieux Bassin) près Claiborne, offre à vendre au plus bas prix du marché et aux conditions avantageuses, tout ce qui concerne la construction. [illegible]

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.

No. 36, Est Houston street, près Broadway.

Tenu à l'Européenne par A. Engler.

DEJEUNERS de table d'hôte, de 8 h. à 11 1/2 h. Dîners de 4 h. à 6 1/2 h. Chambres meublées de familles et de garçons ; Salons Billards, etc.—Prix modérés. On parle Français, Anglais et Espagnol.

Hôtel St-Louis.

CET Hôtel, qu'on réparait depuis cinq mois, est maintenant en parfait état. L'ouverture en est fixée à MARDI, 9 janvier 1866. O. E. HALL.

AVIS.

PAR acte au rapport d'Edouard G. Gottschalk, notaire public, à la présente date, la société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison FREDERIC AVET & Co. a été renouvelée à partir du 1er janvier 1866, sous la raison FREDERIC AVET & Parent FREDERIC AVET & CAMBON, à la Nouvelle-Orléans, laquelle continuera, dans cette ville, aux Nos 39 et 41 de la rue Vieille Levée, entre les rues Bienville et Conti, les affaires de marchands de groceries en gros et de ship-chandlers. MM. F. Courtois et L. Lanclèhere ont un intérêt dans la maison.

FRED. AVET. E. CAMBON.

Nlle-Orléans, 6 janvier 1866.

Avis de société.

LES soussignés ont formé ce jour une association sous la raison de A. JACQUET & BECHET, pour l'importation de toutes sortes de draps, vêtements et d'articles à l'usage des tailleurs, rue Vieille Levée, No 51, entre Bienville et Douane.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1866. A. JACQUET. A. BECHET.

Les affaires et la liquidation de l'ancienne maison A. JACQUET se feront au même local.

AVIS D'ASSOCIATION.

ME référant à mon avis du 27 septembre dernier, j'ai l'honneur d'informer aujourd'hui le public que j'ai formé, à partir de ce jour, avec messieurs C. SCHUMACHER et JULES RULY une nouvelle association sous la raison de commerce de A. STURZENEGGER & Co.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1866. A. STURZENEGGER.

NOUS référant à l'avis ci-dessus nous saisissons cette occasion pour prévenir les nombreux amis et patrons de l'ancien établissement, que nous avons principalement en vue l'importation des articles... [illegible] A. STURZENEGGER & Co.

AVIS DE SOCIETE.

LES soussignés ont renouvelé, aujourd'hui, leur société sous la raison KEEP & CAULFIELD, pour les affaires de commission et le commerce de produits en général, aux Nos 77 et 79 de la rue Poydras. EDWARD S. KEEP. IGNATIUS CAULFIELD.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1866.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société WEED, WITTERS & Co est dissoute d'un commun accord. Les comptes sont à notre ancien local. E. A. Witters signera en liquidation.

C. A. WEED, Par J. H. McKEE, mandataire, J. H. McKEE, E. A. WITTERS, C. DILLINGHAM.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1866.

Les affaires de l'ancienne maison WEED, WITTERS & Co, seront continuées, à l'ancien local à l'angle des rues Tchoupitoulas et Commune, par les soussignés sous la raison DILLINGHAM & DE BLOIS. C. DILLINGHAM. JOHN DE BLOIS.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1866.

AVIS DE SOCIETE.

LES SOUSSIGNÉS, de l'ancienne maison Collins, Carrière et Co, ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison CARRIERE & LOGAN, comme marchands de groceries en gros et négociants-commissionnaires, à l'ancien local de Peters, Millard & Co, au coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

O. CARRIERE, GEO. D. LOGAN, ANT. CARRIERE, en commandite.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1866.

AVIS.

LA société F. J. Da SILVA & Co est dissoute de ce jour, d'un commun accord. Chaque associé se servira du nom de la société en liquidation. F. J. Da SILVA. DORCINO LANDRY.

Nlle-Orléans, 30 décembre 1865.

Le soussigné continuera les affaires de commission pour son propre compte. F. J. Da SILVA.

A VENDRE.

BOIS DE CEDRE rouge, pour poteaux de barrières, seuils et traverses de maisons et de poteaux de télégraphe ; environ dix mille poteaux de barrières d'habitation, de 4 à 6 pouces carrés et 7 pieds de long. [illegible] W. C. CUTTER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

De Londres et Lancashire contre l'Incendie.

CAPITAL : $5,000,000, en or, payés, avec le privilège d'augmentation.

L'AGENCE de cette Compagnie est maintenant prête à assurer le coton, les marchandises, les articles de ménage et toute espèce de bâtisses, aux taux habituels.

Il est accordé quinze pour cent sur toutes les primes.

Les pertes sont payées, immédiatement après que le montant est fixé à cette Agence, sans référence à la Compagnie mère en Angleterre.

Directeurs à la Nlle-Orléans :

MM. J. G. ROBINSON, G. W. COUVES, JAMES P. FRERET.

R. G. MUSGROVE, Agent général. JOHN T. HEATH, Secrétaire.

Bureau, rue Carondelet, No 68, au coin de la rue Perdido.

BANQUE DU CANAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nlle-Orléans, 3 janvier 1866.

LE 11 du mois dernier, à une élection des actionnaires de cette institution, ont été élus directeurs pour l'année :

MM. GEO. JONAS, G. W. BABCOCK, J. H. STAUFFER, D. McCOARD, S. B. HART, C. T. BUDDECKE, C. SCHNEIDER.

Et aujourd'hui, à une réunion du Board, M. Geo. JONAS a été réélu président et M. CH. JUMONVILLE, caissier. CH. JUMONVILLE, Caissier.

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nlle-Orléans, a transporté ses bureaux au No 21, rue du CAMP, près de l'encoignure Commune.

Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIERE, et fait un retour de VINGT POUR CENT comptant aux assurés sur le montant des primes.

—DIRECTEURS—

T. N. Blake, Lafayette Folger, P. Maloché, J. B. Graham, M. Barnett Jr, J. Vionn Jr, A. Ducros, C W Bradbury, M. Pinchaux. LOUIS BARNETT, secrétaire.

BANQUE DU SUD.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1866.

LE 11 du mois dernier, ont été élus Directeurs de cette Banque pour l'année :

MM. Thomas Layton, MM. Ar. Mihrpberger, Christian Roselius, John T. Moore, George W. Byrne, W. C. C. Claiborne.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Thomas Layton a été élu, à l'unanimité, président de cette institution.

JOHN G. DEVEREUX, faisant fonctions de caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane

Nlle-Orléans, 5 janvier 1866.

UNE élection de sept Directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque LUNDI 5 février prochain, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. E. ROUSSEAU, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.

AVIS est donné conformément à l'article 8 de la charte de cette Compagnie que l'élection annuelle de neuf directeurs aura lieu au Bureau de la Compagnie rue Carondelet, No 16, Lundi, le 15 janvier 1866, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. LOUIS GAGNET, secrétaire.

ON DEMANDE

DEUX commis vendeurs, parlant l'anglais et le français, et connaissant l'article de fantaisie. [illegible] rue de la Douane, No 66, au premier.

CHARLES LOEFFLER.

Poseur d'Installations de Gaz.

Rue de Chartres, No 126, entre les rues St-Louis et Toulouse.

A constamment en magasin—candélabres, branches, etc. pour gaz et huile de charbon, tuyaux et installations de gaz; globes et abat-jour. Les ordres transmis de la campagne sont remplis avec dépêche.

Avis aux Contribuables.

TOUTES les personnes faisant un commerce ou une profession quelconque dans les limites du Premier District de la ville de la Nlle-Orléans, [illegible] W. T. STOCKER, Percepteur de taxes d'Etat, pour le 1er District de la ville. Bureau, Hôtel de ville, salle No 9, rez-de-chaussée.

DEMANDE DE MODISTE.

UNE modiste et une apprentie trouveront à s'employer au nouveau magasin de Modes de la VILLE DE PARIS.

Cercles en fer, de Fassmann.

DEUX mille paquets en débarquement du navire Ed. Thayer et du steamer Carolina, à vendre à bas prix par H. FASSMANN, rue Carondelet, No 61.

Consommateurs de Gaz, lisez ceci !

LE BEC DE GAZ PERFECTIONNÉ DE WINCHESTER est le meilleur qu'il y ait. Le bout ne peut pas se rouiller. [illegible] Bureau, la Rue Carondelet No 64. Nettoyage et réparation d'installations de gaz au No 84 de la rue Baronne.

Avis aux Coiffeurs et Marchands de Cheveux.

UNE facture de CHEVEUX de conquille [illegible] FELIX SARON, Rue Baronne.

CESAIRE FASSY,

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c.

ET MARCHAND EN BOIS-MERRAINS, 26, rue St Louis, Nouvelle-Orléans.

Bitters Hongrois de Lukach,

ET SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qualités [illegible] 93 rue Commune.

A VENDRE,

EN magasin et en débarquement des navires Missouri, Franklin, Michel Montaigne et Méditerranée—[illegible] COUTURIE BROTHERS, 37 et 39, Vieille Levée.

N. VIGNIÉ,

Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIETES FONCIERES, TERRAINS NUS, Habitations, et terres en général.

Bureau, Passage de la Bourse, No 61, près de la rue de la Douane.

Perkins & Friedlander,

Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Rubans pour Robes, Voilettes, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.

60............RUE DU CANAL............60

Au premier, au-dessus de Bush.

AVIS.

LE DOCTEUR BERJOT, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien de l'armée d'Afrique, ex-médecin principal à l'hôpital de la marine impériale à la Havane, donne des consultations à toute heure, [illegible] Office et résidence : rue Dauphine 256, [illegible]

J. J. ALBERT,

NO 14, RUE BOURBON,—Au premier.

OFFRE à vendre, en gros, à des prix très modérés, un grand assortiment de draps aux fenêtres français, pour hommes, cadets et enfants.

POUR LE SUD.

Compagnie d'Emigration et de Produits.

71 Broadway, New-York, et 41 rue de l'Union, Nlle-Orléans.

Organisée dans le but d'introduire les Capitaux, les Artisans, et les Machines économiques dans les Etats du Sud.

CETTE Compagnie offre de vendre ou de louer des terres pour la culture du sucre, du coton ou pour l'établissement de fermes, de fournir des travailleurs blancs (Allemands, Suisses, Irlandais ou Anglais) et toute espèce de machines, [illegible] SAM. BARD, Rue de l'Union, No 41, Nlle-Orléans.

MERVEILLEUX

Perfectionnement du Siècle.

Avis important aux familles, aux propriétaires d'Hôtels et de Restaurants.

FOURNEAUX DE CUISINE, en fer battu et portatifs.

PATENTE DE VAN.

Ce fourneau économise le combustible, donne une plus grande quantité d'eau chaude et présente plus de surface pour cuir et griller qu'aucun des fourneaux offerts jusqu'ici.

Il y en a de grosseurs convenables pour les familles, pour les pensions, les hôtels, les restaurants, des compartiments pour l'eau chaude y sont attachés. Les soussignés offrent également des TABLES A VAPEUR pour cuire les légumes à l'eau chaude et éviter ainsi tout danger de roussir.

TABLES A DECOUPER, chauffées par l'eau chaude par en dessous.

GRILS, FOURS, POELES DE LINGERIE.

Ces Fourneaux sont en fer battu, n'ont pas besoin de briques, sont forts et durables.

[illegible]

Venez les voir.

THOS. E. BOOLEY, Rue Perdido, No 7, Nouvelle-Orléans.

GRIMA & STARK, NOTAIRES PUBLICS, Rue Carondelet, No 5, au premier.

FELIX GRIMA AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

T. O. STARKE, NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE D'ACTES ET COMPTABLE.

L. GÉRY.

Graveur sur métaux,

No 118, rue de la Douane, entre Royale et Bourbon

Graveur sur bijoux, cartes de visite, presses à rubans, nouveaux genre presses de notaires, office lodge set, plaques à jour pour marquer le linge, [illegible] Prix modérés.

M. SOUCHON FILS

Rue Orléans, encoignure Bourbon.

[illegible]

ALMANACH
DE LA LOUISIANE
Pour 1866,

A vendre en gros et en détail

Chez FRANCIS BOUVAIN, 69, rue Bourbon, A LA PLUME DE BRONZE.

P. J. PAVY,

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Rue Royale, No 8.

PERDU.

LE certificat No 1,318 pour cinquante actions de la compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, émis le 2 décembre 1865, en faveur de W. A. Goodwyn, a été perdu. Avis est donné qu'un nouveau certificat a été demandé à la compagnie. BOULIGNY & ESCLAPON.

Victor Pessou,

MARCHAND DE GROCERIES EN GROS,

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS

Rue de la Vieille-Levée, No. 33, NLLE-ORLEANS.

Bergasse. Bergasse.

100 BARRIQUES A vendre par J. RIVIERE & Co., Rue de la Commune Nos 70 et 72.

LAMBERT & COMMAGERE,

SUCCESSEURS DE

X. LAMBERT,

Importateurs et Marchands d'Eaux-de-vie françaises vins, liqueurs étrangères et américaines,

Rue des Magasins No 52, Nlle-Orléans

DRECHE !!!

DRECHE D'HIVER DU CANADA.

Six mille boisseaux, en magasin et à vendre par H. A. SCHUERMANN, Rue Tchoupitoulas, No 86.

S'adresser à la boîte 581, Bureau de Poste.

MAYER FRERES.

Crescent City Steam Tobacco Works.

(FABRIQUE DE TABAC)

Rue Lafayette, Nos 49 et 51, Magasin, rue Tchoupitoulas, No. 51. Nlle-Orléans, Lne.

MAYER FRERES,

Rue Tchoupitoulas, No 51.

Entre les rues Poydras et Natchez, Nlle-Orléans, Lne.

MARCHANDS DE

Tabac en feuilles et tabac à chiquer ; fabricants de tabac à fumer et de cigares. Un fort stock de ces articles constamment en magasin.

Ils sollicitent les ordres des commerçants et des marchands de campagne, en gros, auxquels il sera fait un escompte libéral.

Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson City.

AVIS est donné que les livres de la compagnie du Chemin de fer de Jefferson City pour la souscription du capital social de la compagnie seront ouverts à partir de LUNDI, 15 du courant, au bureau de la banque de C. F. Burthe & Co., au No 36 de la rue du Camp. [illegible]

AVIS.

L'ASSEMBLEE annuelle pour l'élection de Directeurs de la SOCIETE DES ORPHELINES pour l'année aura lieu, à l'Asile Poydras à Rousseau MARDI, 16 janvier.

G. W. DUNBAR,

MARCHAND EN GROS, DE BOTTES ET DE SOULIERS,

RUE DU CANAL, No 52.

HOTEL DE SOTO.

En face du wharf de la Compagnie de Steamers de l'Atlantique et du Mississippi, rue Front Levée.—Entrée au No 3 de la rue Bienville.

CE grand Hôtel avant été complètement réparé et meublé à neuf, sera ouvert pour la réception des voyageurs le 5 janvier 1866. [illegible]

AVIS.

TOUTES les personnes ayant des comptes à faire valoir contre la succession de [illegible] J. J. F. PLANCHARD avocat, Passage de la Bourse, No 15.

$10 de récompense.

PERDU UN CHAPELET [illegible]

Entrepôt de Tapis.

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu depuis trente jours, un assortiment complet des derniers modèles de TAPIS, savoir : Bruxelles, tapis à trois plis, Ingrains, ainsi que des TOILES CIRÉES de toutes les largeurs [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

Whisky Bourbon de Miller.

150 barils du célèbre whisky CHICKEN COCK de Jas. A. Miller—la Ventre sur quant l'article de première qualité reçu du Comté Bourbon, Kentucky. MARTIN DOLHONDE & Co, Rue Nat. [illegible]

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, Reims.

LES soussignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit champagne. [illegible] COUTURIE FRERES, 37, rue Vieille-Levée.

EN débarquement des navires Michel Montaigne et Missouri, de Bordeaux, et à vendre par

A. ROCHEREAU & Co., 16 et 18, rue St Louis.

VIN ROUGE EN BARRIQUES.
[illegible] barriques BLAYE, P. Dandicolle & Cie
100 do ST LOUBES J. Dumaine fils
50 do do Dupuy & Saint-Sernin
30 do BACALAN Barnds frères
30 do ST MACAIRE J. J. Duvergier jr & Co
20 do RION Gautard frères
20 do ST LOUBES L. Mirot

VIN ROUGE EN CAISSES.
100 caisses STE EULALIE, J. Duvergier jr & Co
150 do BLAYE, J. Dandicolle & Co
150 do STE EULALIE, J. Dumaine fils
100 do ST LOUBES, do

VIN BLANC.
27 tierçons GRAVES 1863

SARDINES.
30 caisses de 100 1/2 boîtes do
25 do de 100 1/4 do MARQUET Jr
25 do de 100 1/2 do do
25 do de 100 1/4 do PASTAL
25 do de 100 1/4 do LOUIS DEBON

EAU-DE-VIE.
20 huitièmes GODARD 1863 P
10 quarts J. B. GODARD, Cognac
20 huitièmes do do
20 quarts CENTRAL SOCIETY, 1863
20 huitièmes do 1856
20 caisses do 1862

ARTICLES DIVERS.
30 caisses FRUITS au jus
6 do SAUCISSONS de Lyon
25 paniers CHAMPAGNE

4 janv—15j Nlle Orléans, le 4 janvier 1866

En débarquement du navire MISSOURI, de Bordeaux.

40 barriques VIN ROUGE, Clairac.
10 do do St-Emilion.
300 caisses do St-Loubès.
100 do do St-Eulalie.
100 do VIN BLANC Langoiran.

A vendre par LAMBERT & COMMAGERE, No. 52, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Franklin, de Bordeaux

100 barriques vin rouge Médoc, pour famille.
14 do vin blanc Haut Sauternes.
535 caisses vin rouge Médoc.
107 do vin blanc Haut Sauternes.
[illegible] paniers vieille eau-de-vie Celebrated Brandy

A vendre par A. CARRIERE, 25, rue Bienville.

En débarquement des navires Missouri et Michel Montaigne, de Bordeaux, et à vendre par OSCAR BERCIER & CO., 43 et 45, Vieille Levée.

10 quarts cognac, bas champagne, 1825, Larronde Frères.
[illegible]

W. H. JOHNSON, JOSEPH DENEGRE, D. B. PENN

JOHNSON, DENEGRE & PENN

Facteurs de coton

ET

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

186............Rue de la Commune............186.

EN DEBARQUEMENT

Du navire Fortuna Costanza, arrivé de Gênes.

600 caisses MACARONI et VERMICELLI d'Italie.
100 barils VIN ROUGE, très corsé.
100 caisses VERMOUTH Nolly Prat & Cie.
100 caisses VIN MUSCAT de Frontignan.
100 caisses VIN D'ASTI, qualité supérieure.
100 boîtes CEDRAT du Levant.
50 estagnons EAU FLEUR D'ORANGER.
20 barils GOMME ARABIQUE.
500 paniers HUILE D'OLIVE, Bo[illegible]
18 caisses SAUCISSONS de Bologne.
AIL, ANCHOIS, FROMAGE Parmesan, &c. &c.

A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.

DEMANDE.

UNE dame ayant une servante demande une petite MAISON MEUBLÉE ou deux ou trois CHAMBRES MEUBLÉES, avec ou sans la pension. [illegible]

C. A. RICHARDS.

ETABLISSEMENT pour la mise en bouteilles de vins et d'esprits, RUE DU CAMP, No 94, Nouvelle-Orléans, [illegible]

Les célèbres Vins et Esprits, Standard de C. A. Richards.

[illegible]

SLARK, STAUFFER & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

QUINCAILLERIE,

FER, CLOUS, TOLE, CUIVRE, PEINTURES, HUILES, INSTRUMENTS ARATOIRES, &c.

Rue du Canal, No 70, Nlle-Orléans.

Agents du Steam Zinc Company et pour les ventes de chaudières des meilleures fabriques.

SALLE DES ODD FELLOWS.

Retour de la Favorite à la Nlle-Orléans, MADAME CHARLES HOWARD.

LUNDI et MARDI SOIR 15 et 16 JANVIER.

Les artistes renommés Mr. et Mme Henry Watkins, assistés de l'éminente jeune pianiste MADEMOISELLE CARLOTTA SHAW,

Se feront remarquer dans leur pièce musicale, comique, populaire, intitulée TWO HOURS IN FUND LAND, [Deux Heures dans le Pays des Farces.]

☞ Cette nouvelle bouffonnerie est pleine d'esprit, de sarcasme, de saillies et de chansons comiques. Le Grand Piano de Steinway, dont se servira Mlle Shaw, est fourni par M. Grunewald.

ADMISSION—$1. Les billets se vendront chez MM. Grunewald et Blockman, marchands de musique.

POUR BAYOU LAFOURCHE—Jour de départ, LUNDI 15 janvier, à 8 heures P. M.—Steamer BELLE IDA, capitaine M. Borel, et Dan J. Fleury et J. L. Baulagher, commis. Pour Thibodauxville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, 5, rue Tchoupitoulas.

Avis aux contribuables.

TOUTES les personnes qui ont une profession, un métier ou font un commerce dans le Deuxième District de la ville de la Nlle-Orléans, de la rue du Canal à la rue de l'Esplanade, sont averties que leurs licences d'Etat est maintenant dû et qu'on les payant sans retard elles éviteront des frais.

V. GERODIAS, Percepteur des taxes d'Etat, 2me District, N. O. Bureau, au No 39 de la rue St-Pierre, Bâtisse Pontalba.

Bureau du Trésorier de la ville.

1er janvier 1866.

TAXES DE VILLE—Les taxes sur toutes les licences de ville pour l'année 1866, sont dues et doivent être payées à ce bureau.

Il ne peut en faire légalement aucun commerce dans cette ville avant qu'on ait obtenu une licence. On évitera des désagréments et des frais en venant la prendre sans retard. JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville.

AVIS.

TAXES DE VILLE.

LE Bureau pour la collecte des taxes, dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1864, est au No 169, rue de la Commune, au premier. THOMAS H. HEWES, Avocat de la Ville.

UNE BONNE DAME DE VENTE—DEUX APPRETEURS EN MODES et des OUVRIERES EN COUTURE trouveront une situation avantageuse et permanente chez Mme OLYMPE, 180, rue du Canal.

SUCCESSION D'ADAM BEATTY.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre cette succession sont requises de les présenter au soussigné, avocat de l'administrateur. G. SCHMIDT, Rue Carondelet, No 6.

Briques anglaises à feu.

15,000 BRIQUES anglaises à feu, à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par MARCY, MAUGET & MAURY, Au coin des rues Carondelet et Gravier.

On demande

UN BON COMMIS, bien recommandé, pour le Magasin de Des Ourdis, S'adresser No 70 rue de Chartres.

BUREAU D'ASSURANCES DE HOLMES & BRO.

Rue du Camp, No 92 au premier.

ASSURANCES contre l'incendie, les risques de mer, de rivière, et les accidents de voyage.

Cette maison représente les solides compagnies suivantes :

INTERNATIONAL INSURANCE COMPANY DE NEW YORK.
Capital comptant............$1,000,000
Actif, plus de............1,300,000

NATIONAL INSURANCE COMPANY DE BOSTON.
Capital comptant et surplus............$600,000

MM HOLMES & BRO sont également agents généraux pour les Etats du Sud de la Compagnie d'accidents de Voyageurs de Providence, R. I.

TRAVELLER'S INSURANCE COMPANY DE PROVIDENCE, R. I.
Capital comptant............$300,000

Cette compagnie assure la vie contre les risques et accidents de voyage et de séjour chez soi.

Toutes les pertes sont réglées à la Nouvelle-Orléans—MM. Holmes & Bro ont engagé les services de M. A. Pérez, [illegible]

61, RUE DU CAMP, 61, RUE DU CAMP

UNE NOUVELLE ANNEE,

Et quelque chose de Nouveau dans la Photographie.

S. Anderson rappelle à ses anciens clients et au public que, grâce à de nombreuses améliorations et à de meilleurs produits chimiques, il est prêt à faire les photographies plus en plus fines par l'importe quel temps. Il appelle surtout attention sur sa nouvelle photographie sur porcelaine qui surpasse la miniature la plus fine sur ivoire. Il s'est assuré les services des artistes les plus habiles, et ne s'occupant que de son établissement, son travail ne laisse rien à désirer.

N. B.—S. Anderson n'est qu'au No 61 de la rue du Camp et n'a aucune relation avec une compagnie photographique ou galerie photographique quelconque de cette ville. Il vend, en gros et en détail, aux plus bas prix possibles, tous les articles de photographie.

S. ANDERSON.

Rue du Camp, No 61.

Marchandises Sèches A PRIX REDUITS!! PAR C. A. BARRIERE & BRO.

A PARTIR de Lundi, 8 du courant, nous offrons la balance de notre stock d'automne et d'hiver à PRIX REDUITS. Nous invitons nos amis et le public à venir examiner nos marchandises et juger par eux-mêmes. C. A. Barrière & Bro., 155, rue du Canal, Bâtisse Touro.

Méthode Raspail.

LIQUEUR HYGIÉNIQUE.

CETTE liqueur est recommandée par M. Raspail dans les cas de digestion difficile, de dyspepsie, &c. Cette agréable liqueur en fiole est un aussi un excellent élixir.

LIQUEUR ANTI-CHOLÉRIQUE DE RASPAIL.

C'EST avec cette liqueur que M. Raspail prévient et traite les maladies épidémiques en général, et particulièrement le choléra. C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dyssenterie, &c. &c. A vendre par GAUDOZ, Jne, pharmacien, coin Orléans et Bourbon.

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1866.

L'ELECTION annuelle de treize Directeurs de cette institution pour l'année aura lieu, au bureau de la Banque, LUNDI, 5 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. H. L. PEYRE, caissier.

Collège et Institut Militaire

De l'Etat de la Louisiane.

CE Collège est ouvert depuis le 2 octobre dernier. La session de neuf mois finira le 30 juin prochain. Conditions—$150 pour toutes les dépenses de cinq mois. La somme doit être payée d'avance. Pour plus de détails, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, A Alexandrie, Louisiane.

A. CARRIERE.

Négociant Commissionnaire,

Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c.

25, Rue Bienville, Nlle-Orléans.

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pour la guérison rapide et infaillible des maladies secrètes ; traitement facile à suivre en secret, même en voyage.

Injection et liqueur.

Sirop dépuratif.

E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

SIROP PECTORAL.

Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée.

E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

INSTITUT LOCQUET.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.

Rue St-Charles, Nos 212 et 214, et rue du Camp, No 201.

MADAME MAX LE ROY est heureuse d'annoncer aux familles que son institut est maintenant établi dans la rue St-Charles, Nos 212 et 214, entre les rues Julia et St-Joseph, et comprend la bâtisse No 201 de la rue du Camp. [illegible] au No 212 de la rue St-Charles.

INSTITUTION,

240, 242, 244.... Rue Remparts.... 240, 242, 244

EXTERNAT ET INTERNAT

MR. L. A. DE MONTLUZIN a l'honneur de prévenir MM. les pères de famille qu'il vient de succéder à M. C. Carrè dans la direction de l'institution de la rue des Remparts, [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DEMON,

275........RUE DAUPHINE........275

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ou chez les principaux libraires.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans,

16 Décembre 1865.

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

PAR suite du prix élevé de tous les matériaux et de la main d'œuvre, cette compagnie est forcée de modifier quelques-unes des conditions qu'elle a faites jusqu'ici aux consommateurs dans des circonstances plus favorables. A partir du 1er janvier prochain, les matériaux et la main d'œuvre pour la pose du gazomètre seront portés sur le compte et devront être payés avant que le gaz soit fourni.

[illegible]

Par ordre, H. G. J. TISDALE, Surintendant général.

VENTES A L'ENCAN

Excellent emplacement pour une résidence de première ordre.

Terrains d'un très grand prix, à l'angle des rues Esplanade et Remparts, Deuxième District.

Quatre terrains dans la rue de la Levée, Troisième District.

—et—

Grand terrain entre les rues Victoire et Marigny.

Succession d'André Deslonde Sr, décédé.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE, J. B. WALTON, encanteur.

Bureau, rue Carondelet, No 47, coin Union.

MARDI, 30 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre Conti et St-Louis, [illegible]

[illegible]

Propriétés dans le Troisième District.

CINQ TERRAINS, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, dans l'Ilot compris entre les rues Levée, Mandeville, Victoire et Marigny, [illegible]

[illegible]

☞ TERMES ET CONDITIONS.—[illegible]

Habitation de prix et terres améliorées, à l'abri des inondations, sur la rive gauche du fleuve Mississippi.

Vente à l'Encan.

SUCCESSION D'ANDRE DESLONDE Sr, décédé.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau, rue Carondelet, No 47, coin Union.

MARDI 30 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

L'HABITATION connue sous le nom de Belle Pointe, d'un très grand prix, située dans la Paroisse St Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, [illegible]

—Egalement—

UN MORCEAU DE TERRE situé dans la Paroisse St Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, [illegible]

—Egalement—

LA MOITIE INDIVISE D'UN MORCEAU DE TERRE situé dans la paroisse St Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, [illegible]

☞ TERMES ET CONDITIONS.—[illegible]

Succession de JOS. SONIAT DUFOSSAT, décédé.—No 25,227—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

DEUX MAGASINS de prix, à trois Etages, à l'angle des rues Vieille Levée et Douane, Nos 27 et 29 de la rue Vieille Levée

BONNE MAISON en bois, dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny, et Terrains nus.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. N. J. HOTT, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No 11.

SAMEDI 10 février 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, [illegible]

[illegible]

Belle maison de résidence en bois, vis-à-vis la Place de l'Annonciation, formant l'angle des rues Race et Chippewa. Magasin en briques à trois étages, No 30, rue Poydras, entre Nlle-Levée et Fulton.

Succession de Mme C. D. Yancey—No 18,787—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., N. J. HOTT, encanteur.

Bureau, No 17 Passage de la Bourse.

SAMEDI 20 janvier 1866, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, [illegible]

[illegible]